

<b>Epreuves Interclubs par équipes</b>		<b>Régionales</b>	
<b>Entreprise</b>	<b>CHAMPIONNAT PAR EQUIPES du Golf d'Entreprise Zone Auvergne Divisions D1, D2, D3.</b>		<b>Lieux &amp; Dates: Cf. tableau des rencontres ci-dessous</b>
<b>REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE</b>			
<b>CONDITIONS DE PARTICIPATION</b>			
<p>Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Auvergne.  2 équipes maximum par AS dans la même division.  Pour la D1 et D2 : . Equipe de 6 joueuses ou joueurs maximum. Pour les équipiers 2 invités maximum par équipe. Les extérieurs ne peuvent constituer que les 5° et 6° joueurs de l'équipe.  Pour une équipe de 4 joueurs, pas d'extérieur.  Pour une équipe de 5 joueurs, 1 seul extérieur.  Pour une équipe de 6 joueurs : 2 extérieurs possibles. C'est aux capitaines de vérifier cela. S'il y a infraction l'équipe sera disqualifiée pour le tour et marquera 600 pts,  Pour la D3, Equipe de 5 joueuses ou joueurs maximum index &lt; 36  Pour une équipe de 4 joueurs pas d'extérieur .  Pour une équipe de 5 joueurs 1 extérieur possible.  En cas de forfait ou équipe inférieure à 4 joueurs, l'équipe marque 600 point.</p>			
<b>ENGAGEMENTS</b>			
<p>Les engagements des équipes pour les 3 tours doivent être envoyés à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise de la Ligue.  Les inscriptions des joueurs se feront par Extranet (<a href="http://xnet.ffgolf.org">http://xnet.ffgolf.org</a>) jusqu'au dimanche minuit précédent la compétition.  Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 27€. Un droit d'engagement de 10 € par équipe est dû au Comité Territorial et doit être acquitté avant le début des rencontres.</p>			
<b>FORME DE JEU</b>			
<p>La Formule de jeu pour toutes les divisions : Stroke limité à +4 Brut / 18 trous / simples mixtes.  Départs repères bleus et blancs en D1.  Départs repères rouges et jaunes en D2 et D3, classements brut et net par équipe en D3.</p>			
<b>CLASSEMENT</b>			
<p>Somme des 4 meilleurs scores de chaque journée. En cas d'égalité pour le titre, les équipes seront départagées par le classement du dernier tour, puis celui du 2ème tour. Si l'égalité subsiste après ces départages, seront comparés les 5èmes scores du dernier tour, puis du 2ème tour, puis du 1er tour; Ensuite seront comparés les 6èmes scores du dernier tour, puis du 2ème tour, puis du 1er tour.</p>			
<b>COMITE DE L'EPREUVE</b>			
<p>Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du golf Entreprise.</p>			
<b>DATES et LIEUX DES RENCONTRES</b>			
	<b>D1</b>	<b>D2</b>	<b>D3</b>
05/06/2021	<b>Val de Cher</b>	<b>Ste Agathe</b>	<b>Montpensier</b>
04/09/2021	<b>Haute Auvergne</b>	<b>Val de Cher</b>	<b>Vézac</b>
02/10/2021	<b>Les Volcans</b>	<b>Montpensier</b>	<b>Sporting Vichy</b>
<b>PRIX ET RECOMPENSES</b>			
<p>La meilleure A.S. Golf Entreprise sur l'ensemble des 3 tours de 1ère division sera déclarée Championne de la zone Auvergne de la ligue AURA du golf d'Entreprise par Equipes. Les 2 dernières équipes de la 1ère division sont remplacées l'année suivante par les 2 premières de 2ème division. Les 2 dernières équipes de la 2ème division sont remplacées l'année suivante par les deux premières équipes en brut de la 3ème division.</p>			
<b>RESULTATS</b>			
<p>Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Golf d'Entreprise</p>			